

(A)

(N° 245.)

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 23 MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Herman-Ernest Thayssen, musicien gagiste au 4^e régiment d'infanterie de ligne.

(Voir le N° 208 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le 10 mars 1841, le sieur Thayssen a demandé la naturalisation ordinaire. Né à Attona (Danemark), le 6 juillet 1800, il prit service dès l'année 1816 dans le régiment d'infanterie de Hottein (armée danoise), comme musicien-gagiste. Il en fut congédié le 30 avril 1824. Le 15 juin 1824, il s'enrôla comme musicien-gagiste à la 4^e division d'infanterie (armée des Pays-Bas), d'où il fut congédié le 13 octobre 1830. Il a continué à servir dans l'armée belge depuis cette époque, et il n'a cessé d'habiter la Belgique depuis l'année 1824, par conséquent depuis vingt-quatre ans. Il conste des pièces du dossier que durant ce long espace de temps, sa conduite a toujours été irréprochable, ce qui a déterminé les diverses autorités consultées à le reconnaître digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 45 suffrages contre 34.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.